

**LÉVIS**

1610, boul. Alphonse-Desjardins  
Bureau 400  
Lévis (Québec) G6V 0H1

Téléphone 418 833-2114  
Télécopieur 418 833-9983




**Janvier 2023**

## ***Saviez-vous que...***

### ***Norme d'audit canadienne 315 révisée***

Vos états financiers font l'objet d'une mission d'audit? Préparez-vous à recevoir des demandes de vos auditeurs auxquels vous n'étiez pas habitué.

La norme canadienne d'audit 315 *Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives* a fait l'objet d'une profonde révision qui entraîne plusieurs changements dans la réalisation d'un audit. Cette norme dicte les principales exigences que l'auditeur doit tenir compte lorsqu'il planifie son audit, soit l'identification des risques d'erreurs dans les états financiers et l'évaluation de ces risques. Les nouvelles exigences auront un impact principalement à l'étape de la planification de l'audit :

-  Documentation plus étoffée sur les activités et processus de l'entité auditée.
-  Nouvelle exigence d'obtenir une compréhension avancée de l'environnement informatique de l'entité :
  - Les applications utilisées et les générateurs de rapports.
  - L'infrastructure informatique (les réseaux, les systèmes d'exploitation, les bases de données, le matériel et logiciels connexes).
  - Les processus informatiques (la gestion des modifications apportées aux programmes ou à l'environnement informatique, les activités liées à l'informatique).
  - Les membres du personnel qui participent aux processus informatiques.
-  Directives plus claires sur le choix de la stratégie d'audit à mettre en œuvre et la considération du niveau d'automatisation des processus de l'entité.

Dans la plupart des cas, l'auditeur devra s'entretenir avec son client pour bonifier sa documentation au dossier et mettre en œuvre des procédures d'audit pour confirmer ces informations. Cela s'applique aussi à l'environnement informatique de l'entité. Ne soyez pas surpris que votre responsable de l'informatique soit sollicité, que ce soit pour des discussions ou même aller voir directement dans les systèmes comment les contrôles informatiques fonctionnent. Il est aussi possible que l'auditeur ajoute à son équipe des experts en informatique pour mettre en œuvre des procédés pour s'assurer qu'aucune composante de l'environnement informatique n'entraîne des erreurs au niveau de l'information financière.

***Pour en savoir davantage, contactez l'associé(e) ou le (la) directeur(-trice) responsable de votre dossier au 1 866 833-2114.***